



## Service Formation Permanente

### La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

# Médiateur de santé / Pair - DU

## Présentation de la formation

- Une expérimentation inédite pour un métier nouveau fondé sur l'entraide entre usagers,
- Un contrat de travail de 2 ans au sein d'un service de psychiatrie ou d'insertion sociale en alternance avec les cours,
- Une équipe d'enseignants pluridisciplinaire et internationale,
- Un programme initié par le CCOMS en partenariat avec la FNAPSY et soutenu par la CNSA et les ARS.

La formation fait actuellement l'objet d'une évaluation par le Ministère des affaires sociales et de la santé. A l'issue de ce processus, une nouvelle promotion pourra être ouverte en septembre 2017 en Licence Professionnelle sous réserve d'une validation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## Objectifs

A l'issue de cette formation, les étudiants/médiateurs de santé/pairs seront capables de :

1. Agir comme soutien aux soins et à l'insertion des usagers :

- Faciliter la communication et les échanges, en utilisant les méthodes d'intervention de groupe et l'animation d'ateliers ;
- Enseigner aux usagers comment identifier et vaincre leurs craintes liées à la maladie ;
- Proposer des méthodes efficaces de stratégie d'adaptation et d'autodétermination ;
- Enseigner aux usagers comment identifier et combattre la dépréciation de soi, l'auto stigmatisation (messages négatifs envers soi-même), ainsi que les autres formes de discrimination, et les soutenir dans cette démarche ;
- Soutenir les usagers dans l'accès et le respect de leurs droits en tant que citoyens ;
- Accompagner les usagers dans les démarches d'accès aux droits sociaux.

2. Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé de soin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire :

- Accompagner les usagers dans les actions d'éducation thérapeutique ;
- Aider les usagers à déterminer et atteindre leurs objectifs en fonction de leur projet de vie et de soin.

3. Selon le plan de soin et d'insertion mis en oeuvre pour les usagers :

- Soutenir la personne afin qu'elle puisse maintenir et développer un réseau social ;
- Informer les usagers sur les services et réseaux sociaux et associatifs ;
- Accompagner la personne dans le développement d'habiletés sociales dans la communauté ;
- Utiliser et transmettre des techniques de résolution de problèmes avec les individus et les groupes ;
- Encourager les choix professionnels de l'utilisateur en lien avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- Aider les personnes à s'intégrer et à se maintenir dans des groupes d'entraide mutuelle ;
- Accompagner les personnes dans les activités favorisant l'insertion sociale ;
- Participer en tant que professionnel aux réunions d'équipe et communiquer ses observations personnelles.

## Publics concernés

Cette formation s'adresse prioritairement à des personnes :

- Ayant eu une expérience de recours au dispositif de soin en santé mentale en tant qu'utilisateurs,
- Possédant des connaissances sur les dispositifs de soin, santé mentale et citoyenneté,
- Sachant être à l'écoute de l'expérience de l'autre,
- Etant prêt à partager ses compétences avec et au profit d'usagers de services de santé mentale.

## Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- sur titre (diplôme de niveau baccalauréat + 2 délivré par une université française ou titre équivalent) ;
- ou sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire) et sur justification d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

L'admission est subordonnée au recrutement du candidat par un établissement engagé dans le cadre du programme national « Médiateur de santé/pair ».

## Débouchés professionnels

"Médiateur santé/pair" au sein du programme du CCOMS pour une durée de 24 mois. Puis, pour la suite, possibilité d'être attaché à des établissements de santé mentale, des associations, ou des collectivités territoriales.

## Informations Générales

- **Dates** : septembre 2017
- **Durée** : 8 mois
- **Périodicité** : 15 jours consécutifs (hors week-end) puis 5 jours par mois
- **Lieu de formation** : Paris, Marseille, Lille
- **Tarif** : 2 400 € pris en charge par le dispositif mis en place par le CCOMS
- **Effectif** : 30 personnes
- **Informations** : contactez Bérénice STAEDER, chargée de mission Programme « Médiateurs de santé/pairs » au Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale ([bstaedel@epsm-lille-metropole.fr](mailto:bstaedel@epsm-lille-metropole.fr)) La formation fait actuellement l'objet d'une évaluation par le Ministère des affaires sociales et de la santé. A l'issue de ce processus, une nouvelle promotion pourra être lancée en 2016.

## Calendrier

La formation fait actuellement l'objet d'une évaluation par le Ministère des affaires sociales et de la santé. A l'issue de ce processus, une nouvelle promotion pourra être ouverte en septembre 2017 en Licence Professionnelle sous réserve d'une validation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## Contenu de la formation

### Module 1 - L'organisation du système sanitaire, social et médico-social [28 h.]

- Le système sanitaire, social, médico-social en France : Organisation, Fonctionnement, acteurs et enjeux
- L'organisation des soins en santé mentale en France
- Contexte législatif : (Handicap et maladie : la loi du 11 février 2005, Histoire des relations médecin patient : Loi du 04 mars 2002, loi LEONETTI, &hellip;)
- Sociologie de la santé
- Les dispositifs de prévention
- La transformation des cultures professionnelles

- La place des usagers à l'hôpital
- Les associations d'usagers, de familles, des citoyens
- L'importance des réseaux.

### **Module 2 - Les troubles psychiques et leurs traitements [28 h.]**

- Introduction à la psychiatrie : approche historique
- Les troubles psychiques : les classifications, les pathologies (psychoses, névroses, anxiété, troubles de l'humeur, troubles obsessionnels compulsifs, troubles du vieillissement et démence,...)
- Les traitements
- Les thérapies (psychothérapie, thérapie comportementale et cognitive, systémique)
- La réhabilitation
- Le dépassement de l'hôpital psychiatrique.

### **Deuxième année : Module 3 - Pathologies somatiques et médiation [28 h.]**

- Historique de la médiation en santé en France
- La médiation aujourd'hui : rôle et enjeux
- Information médicale : regard d'un anthropologue
- Introduction aux soins palliatifs
- Connaissance de la maladie : le cancer
- Le SIDA : accompagnement aux soins
- Addiction et dépendance à l'alcool
- Nutrition : prise en charge en médecine générale.

### **Module 4 - Accompagnement, accès aux soins et médiation en Santé mentale : Expériences internationales [84 h.]**

- La médiation en santé mentale : Expériences nationales et internationales (France, Royaume uni, USA, Canada, Québec, Australie, Nouvelle Zélande)
- L'expérience du Québec (les outils de la pairs aidance, rôle des pairs dans l'accès aux soins, rôle des pairs dans l'accompagnement, rôles des pairs dans le soutien relationnel, éducation à la santé : connaissance de ses troubles, les outils pratiques, l'accès aux soins, l'accompagnement, le soutien relationnel, l'éducation à la santé)
- L'expérience marseillaise (recovery et mouvement d'usagers, les patients experts, programme national « Un chez soi d'abord », la personne sans domicile fixe et l'hôpital, précarité et solidarité, la médiation sociale)
- L'expérience Lilloise : La psychiatrie citoyenne (base socio-anthropologique de la santé mentale communautaire, prévention et promotion en santé mentale, les équipes mobiles en France et à Lille, les ALV et CLSM, service intégré dans la cité et soin portes ouvertes, rôle de la médiation dans la démarche communautaire).

### **Module 5 - Droit et responsabilités [28 h.]**

- Droit de la santé : droit des malades, droit des usagers, le patient : entre éthique et droit
- Introduction à l'éthique clinique
- Stigmatisation et défense des droits
- Responsabilité médicale et hospitalière
- Déontologie médicale
- La protection juridique des usagers (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)
- Communication interne et externe (secret médical, confidentialité, &hellip;).

### **Module 6 - Méthodologie et mises en pratique [28 h.]**

- Méthodologie de recherche et mémoire
- Travaux pratiques/débats
- Culture, préjugés, stigmatisation
- Echange d'expériences/ évaluation des stages
- Journées pédagogiques co-construites.

**Déroulement de la formation et stage pratique** Du début de la formation (novembre 2011) à son terme (septembre 2012) : les étudiants seront positionnés en stage pratique, en alternance avec les 8 semaines pédagogiques regroupées.

## **Méthodes pédagogiques**

- Cette formation alternera semaines de regroupement pédagogique (enseignements en promotion complète) et périodes

d'intégration sur lieux d'affectation ;

- L'enseignement intègre un volet consacré à la connaissance des pathologies et des modalités de prise en charge en santé mentale à travers différentes expériences. Ces contenus sont dispensés par des universitaires ainsi que par des professionnels de santé, mais également par des personnes composant le contexte des expériences précitées (intervenants sociaux, médiateurs, usagers, partenaires, etc.) ;
- La majeure partie des enseignements seront basés et illustrés par des cas pratiques ;
- Une place significative est laissée à l'apprentissage, aux mises en situations, ainsi qu'à l'étude de cas sur les notions d'écoute et de mise en place de relations d'aide, avec un volet psychologique (théorique et pratique) ;
- Chaque session intégrera des temps d'échange, de partage, et de retour d'expérience ;
- Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement des étudiants/médiateurs de santé pairs dans l'élaboration de leur mémoire professionnel.

## Validation des enseignements

- Assiduité obligatoire et participation active aux enseignements,
- Contrôle des connaissances global (examen écrit),
- Rédaction et soutenance d'un mémoire.

## Diplôme délivré

Cette formation permet d'obtenir un DU de niveau baccalauréat + 3. Pour une poursuite d'étude en diplôme national (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des organismes concernés.

## Equipe pédagogique

### Comité de pilotage :

- **Alain BLANCHET**, professeur des universités, en psychologie, Université Paris 8
- **Alexandre Lunel**, maître de conférences en droit, Université Paris 8
- **Jean-luc ROELANDT**, psychiatre, Directeur du centre collaborateur OMS.

### Enseignant et conférenciers (sous réserve d'accord)

- **Alain BLANCHET**
- **Alexandre LUNEL**

### Professionnels (sous réserve d'accord)

- **Jean-luc ROELANDT**, psychiatre, directeur du centre collaborateur OMS
- **Massimo MARSILI**, psychiatre, EPSM Lille métropole
- **Guillaume FRANCOIS**, chargé de mission MDSP, CCOMS, Lille
- **Patrick LECARDINAL**, psychiatre, EPSM Lille métropole
- **Nicolas DAUMERIE**, psychologue, EPSM Lille métropole
- **Luigi FLORA**, concepteur de programmes d'éducation à la santé, chercheur en Sciences de l'Éducation,
- **Diane HARVEY**, directrice générale AQRP, Québec
- **Nathalie LAGUEUX**, travailleuse sociale, pair-aidante, coordinatrice du programme Pair-aidant Réseau, Québec
- **Aude CARIA**, maison des usagers, CH ST ANNE
- **Imane BENRADIA**, chargée de mission SMPG,

*Document non contractuel*

*Document non contractuel*